

CONSEIL DE QUARTIER DES HALLES

Jeudi 29 mars 2018 à 18h30

Mairie du 1^{er} arrondissement - salle du Tribunal - 4, place du Louvre - 75001 Paris

Elus Présents

- Catherine MATHON, Adjoint au Maire chargé des Conseils de quartier, de la Vie associative et des Animations
- Marc MUTTI, Adjoint Spécial chargé auprès du Maire des Finances, des Equipements de proximité, de l'Urbanisme, de l'Espace public, de la Vitalité économique et de l'Emploi, de la Prévention, de la Sécurité et des Affaires militaires
- Josy POSINE, Conseiller délégué pour la Mémoire et le Monde Combattant, l'Espace public et la Propreté
- Michèle HAEGY, Conseiller délégué pour la Voirie et les Espaces verts
- Françoise FILOCHE, Conseiller d'arrondissement

Ordre du jour

- I. Présentation du dispositif de déploiement expérimental de capteurs de bruit ou « méduses » dans le 1^{er} arrondissement par :
 - Marc MUTTI, Adjoint Spécial chargé des Finances, des Equipements de proximité, de la Vitalité économique et de l'Emploi, de la Prévention, de la Sécurité et des affaires militaires
 - Thierry CHARLOIS, chef de projet sur la politique de la nuit – service de la relation usager (DDTC)
 - Christophe MIETLICKI, Bruitparif – service technique
- II. Questions diverses
 - Vote pour l'achat de tapis destinés à la crèche municipale rue Rambuteau

La séance est ouverte à 18h30.

I. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE DEPLOIEMENT EXPERIMENTAL DE CAPTEURS DE BRUIT OU « MEDUSES »

Intervention de Marc MUTTI, Adjoint au Maire

En 2016, eu égard aux nombreuses nuisances sonores rapportées, la ville de Paris a décidé de tester dans certains arrondissements parisiens un dispositif innovant capable d'identifier la source et la trajectoire du bruit. Dans le 1^{er} arrondissement, les tests seront effectués dans les secteurs suivants :

- La zone des Halles allant de la porte Saint-Eustache jusqu'à la rue de la Ferronnerie et tout autour de la rue Saint-Denis
- La rue des Lombards

Lorsqu'on disposera d'une cartographie complète des zones testées, il sera plus aisé de déterminer précisément les lieux susceptibles de bénéficier d'action et de campagne de médiation. En préparation à la remise pour installation sur un garde corps des capteurs, un appel aux volontaires habitant les 2^{èmes}, 3^{èmes} ou 4^{èmes} étages des immeubles des zones citées sera prochainement lancé.

Intervention de M. Thierry CHARLOIS, chef de projet sur la politique de la nuit

L'objectif en cette matière est de trouver un point d'équilibre entre les besoins des riverains (sortir pour les uns, travailler pour les autres), afin de personnaliser l'offre. Dans ce sens, à titre expérimental, les plages horaires d'ouverture de gymnases parcs & jardins ont été étendues (jusqu'à 2h du matin et 24h/24 dans certains cas).

Par ailleurs, dans chaque Mairie, un élu référentiel a été désigné, en l'occurrence, l'Adjoint au Maire, Marc MUTTI pour le 1^{er} arrondissement. Dans une démarche participative, le conseil de la nuit a réuni dans une approche d'urbanisme différents acteurs de la nuit (services de la ville & préfecture de police, associations de riverains, syndicats de boîtes de nuit et de bars, associations de commerçants autres, RATP, syndicats de transport de prévention et de promotions du tourisme) et les clients des établissements.

Enfin, une charte sur les terrasses & contre-terrasses partagée et respectée encadre les usages et des actions de sensibilisation sur l'alcoolisme ou le jet de mégots de cigarettes ou détritrus dans la rue ont été initiées.

Intervention de M. Christophe MIETLICKI, responsable de la technologie à BruitParif et concepteur du capteur

BruitParif est une association loi 1901, créée en 2005 sur l'initiative du conseil régional, sur le même modèle que l'association AirParif et financée par la région Île-de-France le département et la ville de Paris. Son rôle est de fournir en continu des données objectives sur les évolutions des niveaux sonores, les directions de provenance du bruit ainsi qu'un outil à la fois d'information pour les riverains et de gestion pour les établissements festifs & régulateurs de la tranquillité publique.

Il s'agit d'une petite antenne acoustique utilisée depuis de nombreuses années dans le trafic aérien, munie de plusieurs microphones capables de localiser la source du bruit comme le ferait une oreille humaine, et de mesurer plusieurs fois le bruit, à partir de la trajectoire de la source sonore.

Le projet de recherche et d'ingénierie destiné à la réalisation de capteurs a été soumis pour financement à la ville de Paris en 2016. Une année plus tard, sont déployés les premiers capteurs munis de 4 bras au bout desquels sont reliés 4 microphones capables de saisir le bruit en 2 temps avec un très léger décalage. Aujourd'hui, le système est équipé d'une plaque et d'un boîtier, en vue d'un éventuel accrochage à un candélabre, à la façade d'un immeuble, à une balustrade ou un garde corps. La dénomination de méduse est liée à sa forme.

En cas de bruit, l'antenne localise l'énergie sonore, projette un signal sur une image de résonnance et la concentration d'énergie illustrée par la constellation de pastilles de couleurs, indique la provenance du bruit. Lorsque la source d'un bruit devient dominante, la méduse s'y focalise et accumule tout le bruit sur l'intervalle de temps courant de 5 à 15 minutes. Le ratio énergie sonore / espace délimité pourrait constituer un paramètre déterminant dans la médiation entre riverains et établissements.

II. QUESTIONS DIVERSES

- Afin de compléter l'équipement de la crèche municipale Rambuteau, les membres du CDQ ont validé par un vote unanime l'acquisition d'un tapis de réception de sol. Cette dépense sera réalisée sur les dotations d'investissement.
- A la suite du chantier des Halles, les travaux de voirie seront plus longs que prévu. Les trottoirs devraient être élargis de 50 cm, en vue des canalisations.
- La place Joachim du Bellay n'a pas été pavée.
- La liaison reliant la rue des Prouvaires au transept de l'Eglise Saint-Eustache est fermée et une pétition de 1000 signatures a été rédigée pour soutenir le maintien d'une allée minéralisée dont l'éclairage devra être revu en conséquence.

le prochain rendez-vous Circul'Livres se tiendra le dimanche 1er avril.

La séance est levée à 20h25.